

Termes de référence pour le recrutement d'une expertise pour la capitalisation du projet **PPP CEMAC**

Date des ateliers de capitalisation à Douala le 28 et 29 Janvier 2025

Information générales

Intitulé de la mission	<i>Capitalisation projet PPP CEMAC : Projet d'élaboration d'une stratégie relative à la commande publique et d'une directive sur les PPP en zone CEMAC</i>
Bénéficiaire(s) de la mission	<i>Expertise France, la CEMAC et l'AFD</i>
Pays de la mission	<i>Cameroun (Douala)</i>
Budget estimé	<i>(5600 euros HT)</i>
Durée totale prévue (en jours)	<i>7 jours dont trois jours de préparations + deux jours d'ateliers maximum et deux jours pour la rédaction de la fiche de projet et la consolidation du rapport</i>
Langue(s) de travail	<i>Français</i>

Contexte

Contexte général

Le projet PPP CEMAC vise à l'harmonisation des cadres des PPP en zone CEMAC pour faciliter le développement des infrastructures de base et des services dans les Etats membres.

Expertise France appuie l'élaboration d'une Stratégie Commande publique et l'élaboration d'une Directive communautaire sur les PPP. (Équipe d'experts d'avocats-juristes) Elle accompagne également l'élaboration d'une méthodologie de planification des projets de PPP pour la zone CEMAC et l'étude d'un Fonds régional pour le financement des études de faisabilité. ([experts](#)[Experts financiers](#)).

Présentation du projet

Présenter à minima les informations suivantes :

- ✓ Intitulé du projet Capitalisation projet PPP CEMAC : Projet d'élaboration d'une stratégie relative à la commande publique et d'une directive sur les PPP en zone CEMAC
- ✓ Dates de mise en œuvre juin 2021 au 31 janvier 2024
- ✓ Dates de mise en œuvre juin 2021 au 31 janvier 2024
- ✓ Bailleur Agence Française de Développement
- ✓ Localisation/Zones d'intervention CEMAC
- ✓ Secteur thématique PPP
- ✓ Partenaires opérationnels IFC, OHADA et BAD
- ✓ Bénéficiaires la commission de la CEMAC et les pays membres
- ✓ Budget du projet 1000 000 d'euros
- ✓ Objectifs du projet

Composante 1 : Accompagnement à l'élaboration de la stratégie commande publique et de la directive PPP.

Composante 2 : Renforcement des capacités des groupes de travail en charge de l'élaboration des textes (Commission-GTC et Etats-membres-GTEM).

Composante 3 :a) Activité 1 : Elaboration d'une méthodologie de planification des PPP ;

b) Activité 2 : Réalisation d'une étude de préfiguration d'un fonds communautaire de financement des études préalables aux PPP.

» Résultats attendus

Résultat 1.1 : Les projets de Stratégie et de texte régionaux sont finalisés et approuvés par la Commission.

Résultat 2.1 : Les principaux acteurs de la région ont été formés aux PPP (ou aux outils de la commande publique).

Résultat 3.1 : Une liste de projets régionaux PPP ou dans l'un des Etats membres a été établi en suivant une méthodologie appropriée. (Si option retenue, voir point 3.2)

» Principales activités mises en œuvre au 31 Janvier 2024

Composante 1 : Accompagnement à l'élaboration de la Stratégie et du cadre juridique et institutionnel régional des PPP (voire commande publique)

Les étapes d'élaboration du cadre communautaire s'organiseront selon les activités suivantes :

Activité 1.1 - Lancement et organisation de la coopération

- A1.1.1 Mise en place du Comité de pilotage
 - Organisation de la première réunion et calendrier des réunions

→ Livrables : agenda et compte rendu, calendrier des réunions.
- A1.1.2 Réunion du groupe de travail (GTC)
 - Première réunion du groupe de travail nommé par la Commission avec l'équipe d'experts juristes
 - Organisation des travaux, présentation et mise à jour de la méthodologie et du plan d'actions ;
 - Répartition des rôles (désignation des personnes responsables de l'élaboration de la Stratégie et celles responsables du Texte communautaire) ;
 - Si nécessaire ajustement des membres (ajouts/retraits).

→ Livrables : Plan d'actions, calendrier des réunions, répartition des rôles
- A1.1.3 Réunion du groupe de travail élargi aux Etats membres (GTEM)
 - Préparation par le GTC, liste et évaluation des points focaux pays, plan d'actions
 - Présentation du plan d'actions du GTC, ajustements par le GTEM
 - Sensibilisation aux PPP et commande publique

→ Livrables : CR sur plan d'actions, courriers pays si membres manquant ou à ajouter, Slides de formations/sensibilisation.

Activité 1.2 - Etat des lieux en zone CEMAC et recueil des besoins et attentes des Etats membres

- A1.2.1 Missions circulaires dans les 6 pays de la CEMAC
 - Préparation des missions
 - Missions de 8 jours dans chaque pays

→ Livrables : Programme des visites, rapport d'analyse sur l'état d'avancement des PPP/MP dans la zone, liste des écarts identifiés avec les bonnes pratiques et recueils des besoins des administrations.
- A1.2.2 Définition du périmètre : élaboration d'un cadre sur la commande publique ou réservé aux PPP
 - Elaboration d'une note suite aux missions circulaires sur les avantages et inconvénients d'une approche commande publique ou PPP pour aide à la décision de la Commission

→ Livrables : Note d'aide à la décision sur le périmètre de l'AT
- A1.2.3 Premiers éléments de stratégie et orientations sur un texte régional
 - Elaboration d'un plan de travail pour la rédaction de la stratégie et du texte régional avec une première ébauche d'un plan
 - Participation / animation des réunions avec le GTC, discussions et ajustements

→ Livrables : Plan de travail, première ébauche d'un plan pour la Stratégie

- A1.2.4 Réunion du groupe de travail élargi aux Etats membres (GTEM) pour une première discussion sur les éléments de stratégie et orientations sur le texte communautaire.
 - Participation/animation de la réunion du GTEM, discussions et ajustements
 → Livrables : Plan de travail, première ébauche d'un plan pour la Stratégie

Activité 1.3 - Elaboration de la Stratégie

- A1.3.1 Travaux du groupe de travail (simple et élargi) ;
 - Rédaction du projet de Stratégie (Personne responsable du groupe de travail, point focal et expert)
 - Présentation au GTC, discussions et ajustements
 - Rédaction d'une première version de la Stratégie V0
 - Participation à la réunion du GTEM, présentation de la V0
 - Prise en compte des remarques du GTEM, pour V1
 → Livrables : Projet de Stratégie V1
- A1.3.2 Appui de la Commission dans la préparation des étapes de validation de la stratégie et dans la prise en compte des modifications suite aux différents échanges (avec les bailleurs) avant l'introduction du texte dans le circuit de validation de la Commission et après les réunions des experts sectoriels et statutaires
 - Préparation de la réunion avec les bailleurs
 - Appui à la prise en compte des observations
 - Préparation des réunions de validation de la Stratégie (Commission, experts sectoriels et statutaires)
 - Appui à la prise en compte des observations
 → Livrable : Format adéquat de la Stratégie pour partage en séance, tableau de suivi des observations et modifications, texte de Stratégie finale

Activité 1.4 - Elaboration du projet de texte régional sur le cadre juridique et institutionnel

- A1.4.1 Travaux du groupe de travail (simple et élargi) ;
 - Rédaction du projet de Texte
 - Présentation au GTC, discussions et ajustements
 - Rédaction d'une première version du Texte V0
 - Réunion du GTEM, présentation de la V0
 - Prise en compte des remarques du GTEM, pour V1
 → Livrables : Projet de Texte V1
- A1.4.2 Appui de la Commission dans la préparation des étapes de validation du texte régional PPP (ou commande publique) et dans la prise en compte des modifications suite aux différents échanges (avec les bailleurs) avant l'introduction du texte dans le circuit de validation de la Commission et après les réunions des experts sectoriels et statutaires
 - Préparation de la réunion avec les bailleurs
 - Appui à la prise en compte des observations

- Préparation des réunions de validation du Texte régional (Commission, experts sectoriels et statutaires)
 - Appui à la prise en compte des observations
- Livrable : Format adéquat du projet de texte régional PPP pour partage en séance, tableau de suivi des observations et modifications, texte régional final

Composante 2 : Renforcement des capacités du groupe de travail de la Commission et des représentants des Etats membres

Activité 2-1 – Sensibilisation aux PPP/MP

- A2.1.1 Sensibilisation du groupe de travail sur les PPP/MP (en fonction du périmètre du texte communautaire)
 - Formation continue du groupe de travail sur les PPP voire les MP (en fonction du périmètre du texte communautaire) à réaliser par l'expert principal et l'expert confirmé
 - Rédaction de fiches techniques, zoom sur des points proposés par les experts et la Commission.

→ Livrables : Slides de formations, fiches techniques, notes.
- A2.1.2 Sensibilisation des Directeurs de Cabinet et Commissaires
 - Sensibilisation aux principes et bonnes pratiques des PPP
 - Sensibilisation à la compréhension du projet de Texte

→ Livrables : Slides de formations

Activité 2-2 – Visite d'étude

- A2.2.1 Visite d'étude en France (voire en Europe) du groupe de travail
 - Préparation de la visite d'étude, logistique et programme
 - Validation du programme par la Commission
 - Organisation, Prise de rendez-vous
 - Capitalisation collégiales des bonnes pratiques apprises lors de la visite et identification des bonnes pratiques applicables au cas de la CEMAC

→ Livrables : Programme de la visite d'étude – recueil des bonnes pratiques apprises
- **Activité 2-3 – Formations sur les PPP/MP** (en fonction du périmètre du texte communautaire)
- A2.3.1 Préparation du programme de formations avec le GTC
 - Sélection des thèmes et des secteurs
 - Préparation des slides et cas pratiques

→ Livrables : Programme des formations, Slides et cas pratiques

- A2.3.3 Formations PPP/MP (en fonction du périmètre du texte communautaire)

Trois formations PPP (ou quatre MP) avec les thématiques possibles suivantes :

- Initiation à la commande publique (principes clés marchés publics et PPP)
- La structuration d'un PPP
- Les aspects juridiques d'un projet PPP
- Les aspects financiers d'un projet PPP
- Le suivi et l'exécution des projets
- La planification, l'identification (pour les besoins de la composante 3)
- Formations dédiées aux marchés publics si périmètre élargi
- Formations sectorielles, secteurs à définir avec la Commission

→ Livrables : Slides

Composante 3 : Appui à la planification (identification, sélection) des projets régionaux PPP

Si l'option 2 est choisie par la Commission la composante 3 sera déployée comme suit :

Cette composante débutera une fois que les grands principes de la planification des projets auront été définis dans la Stratégie PPP de la composante 1.

Cette composante vise à identifier les projets pilote qui pourraient être appuyés et développés en phase 2 (c'est-à-dire les projets qui pourraient faire l'objet d'un appui à la réalisation des études de faisabilité, à la passation et la transaction).

Activité 3.1 – Définition de la méthodologie de planification (identification et sélection)

- A3.1.1 Analyse des listes de projets existantes et de leur méthodologie de sélection (PER et Etats membres)
 - Collecte des listes existantes et de la documentation projets disponible, procédures de planification de l'investissement public appliquées, interviews des personnes en charge du portefeuille projets

→ Livrables : Rapport d'analyse

- A3.1.2 Réunion du GTPER pour partage et discussions sur les méthodologies utilisées, réflexions sur une méthodologie spécifique aux PPP
 - Présentation du rapport d'analyse,
 - Présentation des méthodologies utilisées en matière de PPP conformément aux meilleures pratiques,
 - Premières conclusions sur une méthodologie CEMAC

→ Livrables : Supports de présentation, une note sur les premiers éléments de méthodologie

- A3.1.3 Définition de la méthodologie et d'un plan d'actions
 - Premier draft d'une méthodologie et plan d'actions
 - Présentation du draft au GTPER
 - Présentation du draft au GTPEREM
 - Présentation du draft aux directeurs de cabinets et commissaires et validation de la méthodologie et du plan d'actions
 - Partage de la méthodologie aux institutions de la CEEAC

→ Livrables : plan d'actions et méthodologie

! Cette activité sera précédée de la formation dédiée à la planification de l'activité 2.3

Activité 3.2 – Application de la méthodologie sur les projets du PER et un des Etats membres n'ayant pas réalisé cette étape du processus

- A3.2.1 Application sur les projets (la programmation) du PER
 - Identification des projets susceptibles d'être réalisés en PPP dans la liste des projets prioritaires du PER
 - Sélection des projets disposant d'un potentiel PPP en appliquant par exemple une analyse multicritères définie dans la méthodologie
 - Priorisation des projets sélectionnés
 - **(si budget complémentaire)** Premières études de pré faisabilité sur la viabilité des projets (appliqué à 1 projet régional)

→ Livrables : Liste de projets du PER potentiellement réalisables en PPP avant études de faisabilité, (si budget complémentaire : une étude de pré faisabilité sur un projet régional).
- A3.2.2 Application sur les projets d'un des Etats membres
 - Identification des projets susceptibles d'être réalisés en PPP dans la liste de programmation des investissements publics de l'Etat membre
 - Sélection des projets disposant d'un potentiel PPP en appliquant par exemple une analyse multicritères définie dans la méthodologie
 - Priorisation des projets sélectionnés
 - **(si budget complémentaire)** Premières études de pré faisabilité sur la viabilité des projets (appliqué à 1 projet national)

→ Livrables : Liste de projets de l'Etat membre potentiellement réalisable en PPP avant études de faisabilité, (si budget complémentaire : une étude de pré faisabilité sur un projet national).

» *Dispositif de suivi-évaluation-apprentissage [le cas échéant]*

*Si une théorie du changement, un cadre logique, un plan de suivi-évaluation-apprentissage, une cartographie des parties prenantes ou encore **une fiche capitalisation pour le projet en cours ont été formulés par l'équipe projet, l'annexer aux TDR afin d'apporter une meilleure compréhension du projet au candidat.***

OBJECTIFS ET RESULTATS POURSUIVIS

Objectifs de la mission

Au regard de l'enjeu et de la complexité du projet / de la dimension multi-acteurs/de l'approche holistique multi-secteurs/de l'approche particulièrement innovante, expérimentale, efficace, etc. / la mise en œuvre du projet dans un nouveau contexte, secteur, avec un nouveau type d'acteurs, etc., l'équipe projet souhaite mener une capitalisation accompagnée par un prestataire externe.

Cet exercice est d'autant plus important qu'il intervient alors que le projet est terminé depuis février 2024 date d'adoption des textes.

Les objectifs de cette capitalisation sont de :

- Retracer et documenter le déroulé du projet, les choix opérationnels et/ou stratégiques afin de garder une trace écrite et alimenter la mémoire collective ;
 - Définir les concepts et approches utilisés afin de développer une compréhension commune ;
 - Identifier les modalités opérationnelles efficaces et les bonnes pratiques développées afin de consolider les acquis ;
 - Documenter les innovations dans une perspective de passage à l'échelle ;
 - Tirer des leçons d'un partenariat pour assurer sa continuité ou l'améliorer ;
 - Analyser l'expérience d'accompagnement et la mise en œuvre réalisée et valoriser les expériences et savoir-faire des acteurs impliqués ;
 - Partager les enseignements clés issus du processus traversé et les recommandations retenues pour alimenter une réflexion stratégique et les transmettre à d'autres équipes/organisations ;
- Etc.

Cette capitalisation est un jalon du projet pour documenter l'apprentissage envers les bailleurs de fonds (AFD-DGT), l'agence de mise en œuvre (Expertise France), et les bénéficiaires du projet, soit la Commission de la CEMAC. Elle doit également permettre d'identifier des enseignements, des bonnes pratiques et mettre en avant des aspects innovants qui serviront à améliorer les performances d'autres projets menés par Expertise France.

Périmètre de la capitalisation

La capitalisation portera sur les éléments suivants :

Période : De juin 2021 au 31 Janvier 2024 ;

Composantes du projet : toutes les composantes ;

Pays : 6 pays de la CEMAC : Cameroun, Guinée équatoriale, Gabon, République du Congo, République centrafricaine, Tchad.

Bénéficiaires du projet : Commission de la CEMAC et unités PPP des pays membres de la CEMAC.

La capitalisation aura lieu pendant la période indiquée ci-dessous à l'aide des ressources suivantes :

Temporalité : l'atelier devrait se dérouler à l'occasion d'une mission conjointe d'Expertise France et de l'AFD déjà prévue en janvier 2025 (Appui projet mené au Cameroun). La durée de cet atelier ne devrait pas dépasser deux jours, les participants se déplaçant depuis les 5 autres pays membres de la CEMAC.

Ressources documentaires : (documents de projets, rapports clefs, les deux textes finaux, outils etc.)

Contributeurs.ices : Les deux consultants principaux mobilisés pour les activités du projet, le personnel des unités PPP des pays de la CEMAC (environ 12 personnes), les points focaux et la directrice de cabinet de la Commission de la CEMAC (3 personnes), L'équipe d'Expertise France (2 personnes) et de l'AFD (1 personne).

Utilisateurs.ices cibles : *Expertise France, l'AFD, la CEMAC, les unités PPP des pays membres*

Résultats attendus de la mission

Cette capitalisation devra permettre de fournir à Expertise France (équipes terrain et siège) et aux parties prenantes concernées, les éléments suivants :

- une analyse globale et indépendante des expériences acquises lors de la mise en œuvre du projet par les parties prenantes de celui-ci ;
- une identification des leçons apprises et des bonnes pratiques, de manière à améliorer les actions présentes et futures ;
- une identification de stratégies, de concepts, de méthodes, techniques et pratiques à poursuivre par Expertise France à l'avenir ;
- une identification d'approches innovantes ou différentes pour inspirer de futurs projets ;
- une identification du potentiel de mise à l'échelle ou de réplique d'interventions efficaces ;

Le prestataire de services devra transmettre les éléments de preuves expliquant les analyses, les liens de cause à effet et tenter d'identifier les facteurs générant ou entravant le progrès. Il est souhaité que ce travail puisse stimuler la responsabilisation, la prise de décisions et l'apprentissage.

Objet(s) et questions de capitalisation

Les objets de capitalisation envisagés : [Voir annexe 5 – questions clés à se poser pour capitaliser]
[un projet, une approche, une activité spécifique, une technique, un processus, une innovation, une pratique, une thématique, les succès, les échecs, les bonnes pratiques, les leçons apprises, enjeux sectoriels ou contextuels, thématiques transversales, considérations méthodologiques concernant la mise en œuvre du projet, gestion stratégique, organisationnelle, opérationnelle, etc.

Les questions de capitalisation : [Voir annexe 5 – questions clés à se poser pour capitaliser]

Objets de capitalisation envisagés	Questions de capitalisation
Rapport de capitalisation et fiche(s) synthétique(s) facile(s) à consulter, inclus une ou plusieurs fiches au format EF	Comment avons-nous fait pour organiser les équipes des différents pays pour favoriser l'implication des points focaux dans la co-construction du projet et leur engagement pérenne ?
Autres questions à définir avec les parties prenantes, en amont de l'atelier : trouver des questions auxquelles les unités PPP peuvent répondre (la q° précédente étant plutôt adressée à EF) :	
	Quel processus a été mis en place pour arriver à la concertation des 6 pays et aboutir sur deux textes qui ont fait consensus ? (pour C et EF)

	Qu'est-ce que ce travail de portée régionale a apporté aux Etats membres au niveau national à ce stade ? (pour EM) Comment ce travail a-t-il pris en compte les attentes des Etats membres ?
	Est-ce que vous diriez que ces textes vont permettre une meilleure intégration régionale de la sous-région ? (pour C et EM)
	Est-ce que votre rôle de représentant pays a été facile ? (pour EM) Comment a-t-il été facilité ?
	Diriez-vous que vous maîtrisez mieux les concepts des PPP après cet appui ? (pour C et EM)
	Quelles sont les activités qui ont mieux servies le renforcement des capacités selon vous ? (pour C et EM)
	Est-ce que ce travail pourrait servir à la Commission pour tirer des bonnes pratiques en termes d'organisation et de méthodologie dans l'élaboration d'autres textes régionaux ? (C)

Le.s consultant.e.s devront vérifier si les questions transversales suivantes ont été prises en compte lors de la mise en œuvre de l'action : la promotion des droits de l'Homme, l'égalité des genres, la démocratie, la bonne gouvernance (en particulier dans la passation des contrats PPP).

Méthodologie

Phase de cadrage

Lors du cadrage du processus de capitalisation, il s'agira d'affiner, de façon participative, les objectifs, les objets et questions de capitalisation, les acteurs et les destinataires, le(s) support(s) de capitalisation et la méthodologie.

Il appartient au(x) consultant.e.s de proposer une note de cadrage incluant les éléments suivants :

- Rappel du contexte et des enjeux
- Description du projet ou de l'action capitalisée
- Reformulation des objets et questions de capitalisation
- Méthodologie détaillée proposée et outils de collecte proposés
- Description détaillée de l'animation et du suivi du processus de capitalisation (animation sous quelle forme, rôle des animateurs, des contributeurs, documentation du processus de capitalisation, etc.)
- Proposition de formats détaillés et d'usage pour les principaux livrables attendus
- Plan de diffusion des différents formats proposés
- Programme et calendrier de travail

En annexe : une première version des protocoles de collecte (guides d'entretien, grille d'observation, guide d'animation des ateliers, etc.)

Ce cadrage fera l'objet d'un échange entre Expertise France/le groupe de pilotage et le.s consultant.e.s et permettra de discuter de la manière dont le.s consultant.e.s entendent structurer le processus de capitalisation et d'en vérifier la faisabilité. Cette phase préparatoire est clé et permettra de valider la méthodologie proposée. La note de cadrage est importante car elle

formalise le déroulé de la mission des consultant.e.s et sera la base des discussions et de la validation des livrables finaux.

Phase de collecte

La collecte de données inclura l'utilisation de plusieurs méthodes de collecte qualitatives et quantitatives pour pouvoir trianguler l'information et avoir différentes formes de présentation de l'information au moment de la documentation, telles que :

- Une revue documentaire/de données secondaires (Documents de projet, données de suivi de projet, conclusions et recommandations d'évaluations, études menées sur le projet ou sur la thématique du projet, capitalisations menées dans des projets similaires antérieurs, etc.)
- Des entretiens individuels semi-dirigés au besoin
- Un atelier participatif de deux jours.

Phase de production de livrables

En cas de mission sur le terrain, une réunion de restitution à chaud par le ou les consultant.e.s des résultats préliminaires suite à la phase de collecte devra être réalisée auprès des partenaires sur le terrain.

Une version provisoire des livrables de capitalisation sera ensuite produite par le.s consultant.e.s et transmis à Expertise France pour commentaires.

Le livrable final de capitalisation prendra la forme d'un rapport et d'une fiche de capitalisation suivant le modèle EF transmis.

Les livrables définitifs, intégrant les observations d'Expertise France/du groupe de pilotage ainsi qu'une fiche de capitalisation (cf. modèle en annexe) seront par la suite produits par le consultant.

Phase de restitution et de diffusion

Une fois les livrables de capitalisation validés, le.s consultant.e.s animeront un atelier de restitution pour présenter les résultats principaux de la capitalisation et diffuser les leçons identifiées et documentées. Cet atelier sera principalement destiné aux parties prenantes du projet/ à un public externe incluant des porteurs de projets similaires et des partenaires. Il sera organisé dans le pays d'intervention pour les personnes, groupes de personnes ou organisations à qui la capitalisation est destinée et qui en fera un usage pertinent.

Livrables attendus

Les principaux livrables attendus et leur date de livraison sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Livrables	Date de livraison
-----------	-------------------

1. Note de cadrage (détaillant les différentes étapes dans le processus de capitalisation)	T0 + 1 semaine Janvier 2025 (Atelier : Les 28 et 29 Janvier 2025)
2. Livrable final (provisoire puis définitif) [spécifier le format en fonction du format retenu], dont une fiche de capitalisation selon le format demandé par EF	1 semaine après la tenue de l'atelier
3. Restitution de l'atelier et des résultats de capitalisation (format PowerPoint)	2 semaines après atelier

En outre, un support de présentation type diaporama devra être produit pour chaque réunion de pilotage.

Les livrables devront être soumis par email à Expertise France. Ils devront être rédigés en français.

Les livrables de capitalisation devront être pédagogiques et agréables à lire, contenant des éléments graphiques et visuels accrocheurs et avec un design soigné.

Organisation de la mission

Pilotage de la capitalisation et gouvernance du projet (facultatif)

La capitalisation est gérée par Expertise France avec l'aide d'un groupe de travail ayant participé à l'élaboration des textes.

Les fonctions principales des membres du groupe de pilotage de la capitalisation sont de :

- Conseiller et orienter les choix relatifs à la capitalisation ;
- Proposer des décisions sur les ajustements à opérer dans la conduite de la capitalisation ;
- Valider les livrables remis par les prestataires de services.

Des réunions du groupe de pilotage sont prévues dans le cours de cette capitalisation :

1. Lors de la phase de cadrage, pour valider la méthodologie générale de mise en œuvre, le plan de collecte des données et la présentation espérée des livrables attendus, et valider la note de cadrage ;
2. Lors de points intermédiaires pour proposer d'éventuels ajustements de l'accompagnement du processus de capitalisation et pour réagir aux premières analyses et constats, une fois la phase de collecte de données terminée ;
3. En phase de finalisation, pour participer à la formulation des conclusions et à la co-construction des recommandations ;

4. Pour valider les livrables finaux en fonction de l'étendue des points restant à discuter, sinon par courriels.

Organisation des missions terrain (facultatif)

Sans objet.

Calendrier

L'équipe de capitalisation sélectionnée devra proposer dans son offre un plan de travail détaillé incluant les jours travaillés par activité et par membre de l'équipe de capitalisation, ainsi que les dates et lieux indicatifs. Ce plan de travail sera résumé sous forme de tableau comme dans l'exemple présenté ci-dessous :

Activités	Lieu	Période	Durée (pers./j) [facultatif]
1. Phase de cadrage			
2. Phase de collecte			
3. Phase de production de livrables			
4. Phase de restitution et de diffusion			

Moyens

Budget

Le montant estimé de la prestation est au maximum 5600 EUR (HT). Aucun frais additionnel ne sera pris en charge par Expertise France.

Profil(s) demandé(s)

1) Nombre d'experts par mission : 1

- Titulaire d'un diplôme universitaire (3eme cycle) dans un domaine pertinent à la mission : en organisation et gestion de l'administration publique, gestion financière et administrative, systèmes d'information, économie/sciences sociales/coopération internationale/ingénierie de projet/évaluation, école de commerce/d'ingénieur ou expérience équivalente.
- Expérience professionnelle dans les domaines règlementaires ou d'élaboration des textes de portée juridique est un atout
- Expérience de coordination multi-acteurs
- Une expérience dans des projets similaires ou des connaissances en gestion de projet seraient très appréciées

- Bonne connaissance des pays d'intervention du projet.
- Capacités démontrées de collecte de données qualitatives, d'analyse, de synthèse et d'animation voire de pédagogie (animation de focus groupe, ateliers) ;
- Expérience et compétences avérées en capitalisation et apprentissage d'au moins 3 ans ;
- Expérience et connaissances sectorielles avérée dans les domaines concernés par la capitalisation ;
- Références de travaux de capitalisation similaires ;
- Excellente maîtrise du français écrit et parlé (bonnes capacités de rédaction, de synthèse et d'analyse, etc.) ;
- La maîtrise des langues locales est un atout
- Capacités d'interprétariat/traduction.

Organisation attendue de l'équipe

Le prestataire de services pourra être un consultant indépendant et/ou une agence. S'il s'agit d'une équipe de consultants, celle-ci devra proposer dans son offre une répartition des rôles et responsabilités tout au long du processus de capitalisation. Cette répartition sera discutée et validée lors de la réunion de démarrage.

Sélection

Les candidatures devront inclure :

- Une offre technique : compréhension et commentaires sur les éléments des termes de référence, méthodologie, composition de l'équipe de capitalisation, les CV et expériences similaires, ainsi que les éléments mentionnés dans ces termes de référence (plan de travail détaillé, répartition des rôles et responsabilités) ;
- Une offre financière : budget global de la capitalisation comprenant les éléments budgétaires suivants : coût journalier de chaque intervenant ; décomposition des temps d'intervention par intervenant et par étape de travail ; coûts annexes (prestations et documents complémentaires) ; frais de transport (international et local), frais logistiques,
- Le.s consultant.e.s seront sélectionné.e.s sur les critères suivants :
- Profil et expérience du ou des expert.e.s
- Qualité, créativité et pertinence de l'offre technique
- Offre financière

Envoi des offres

Les offres devront être envoyées avant le **9 janvier 2025 16H00 heure de Paris**

► Par email : abdoulaye.thiam@expertisefrance.fr

► En ligne : lien GEX